



CGT Trésor Ille et Vilaine

Trésorerie Générale
Avenue Janvier
35021 Rennes cédex
tel : 02 99 79 80 74
cgt.035@cp.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/35/

Rennes le 30 juillet 2007

Monsieur le Trésorier Payeur général d'Ille et Vilaine

Objet : Conditions de travail immeuble Le Sully

Monsieur le Trésorier,

Nous souhaitons de nouveau attirer votre attention sur les conditions de travail au sein de l'immeuble le Sully, notamment en ce qui concerne les livraisons ou les envois de documents à partir de la voie lourde.

1 : L'interphone situé au sous sol n'est pas signalé comme étant celui du Trésor, de ce fait nombre de personnes appellent, pensant s'adresser à la Fnac, à Pier Import, voir à la société de sondage qui sévit sur la dalle du Colombier et dont des bureaux sont installés dans le Sully et dérangent ainsi les agents du groupe 4 dans leur travail. En conséquence nous demandons que le sigle Trésor Public y soit ajouté.

2 : L'interphone étant installé dans le groupe 4, cette tâche supplémentaire repose essentiellement sur ses agents, car quel que soit l'interlocuteur qui se présente ce sont eux qui le gèrent et le dirigent et au besoin descendent car c'est plus rapide que de chercher à l'intérieur du service l'éventuelle personne concernée.

3 : Les agents des services gestionnaires qui viennent à l'interphone ne sont pas toujours les mêmes, notamment en période de vacances, ce sont parfois des vacataires qui se présentent. Dans ces conditions, comment garantir la sécurité que vous venez de rappeler dans une note.

4 : Contrairement à ce qui existait, avant la vente du RDC et du sous sol, le monte charge ne dessert pas seulement le Trésor, mais l'ensemble des services et bureaux, situés à l'intérieur du Sully. De ce fait il est particulièrement sollicité, nous en avons été les témoins, et oblige donc parfois à de longues attentes avant de pouvoir en disposer. Par ailleurs, il s'ouvre au moyen de 2 lourdes portes, tout ceux qui ont fréquenté l'ancien CFPU, peuvent le confirmer. De ce fait l'utiliser avec de lourds chariots (photo 1) est particulièrement difficile. En effet comment à la fois ouvrir les portes, les retenir et pousser le chariot ? Les agents n'ont pas été formés à la manipulation de lourdes charges.

5 : La rampe du sous sol est particulièrement pentue ce qui génère des risques d'accident. (photo 2)

6 : Les difficultés de stationner au sous sol sont extrêmement délicates et contraignantes, là aussi nous en avons été témoins. (photos 3 et 4), avec des risques d'accrochage, d'énervement et de gêne de la circulation.

7 : Une clef pour accéder au quai de déchargement a été confiée au vagemestre. Comment peut il y accéder puisque des voitures du personnel de Pier Import et du bureau de tabac y sont stationnées en permanence (photos 5 à 8). Si ce quai est commun, nous demandons que le nécessaire soit fait pour en permettre son accès à toute heure.

8 : Nous demandons par ailleurs que les cartons et étagères qui l'encombrent soient immédiatement enlevés, notamment dans le couloir joignant le quai à l'ascenseur (photo 9).

9 : Nous réitérons notre demande de création d'un poste d'agent de service, sur l'immeuble du Sully. Il aurait toute sa légitimité et son utilité et permettrait aux agents de se consacrer exclusivement à leurs tâches.

Dans un premier temps, nous demandons que les revendications les plus urgentes soient prises en compte dans les délais les plus brefs.

Par ailleurs, nous saisissons le médecin du travail et le CHS afin de rendre à nos collègues des conditions de travail dignes et sécurisées.

Dans l'attente, je vous prie de croire en mes sentiments distingués.

P/ la CGT Trésor 35
Jean Yves Détoç
Secrétaire départemental



photo 1



photo 2



photo 3



photo 4



photo 5



photo 6



photo 7



photo 8



photo 9